

Balades urbaines, paysage et végétal

Promenade en milieu urbain, randonnée sur les sentiers littoraux ou au sein d'espaces verts remarquables, la découverte de Brest métropole à pied ne manque d'atouts à (re)découvrir.



Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

[Personnaliser](#)





Covid-19 : Restons mobilisés

Les parcs et jardins sont ouverts, mais les aires de jeux, terrains multisports, parcours de santé et aires de barbecue sont fermés. (Arrêté du maire n° A2020-05-1001).

Les Rives de Penfeld sont ouvertes, tout comme les plages, [sous conditions](#).



En savoir + : [Restons mobilisés face au Covid-19](#)
Consulter [les questions les plus fréquemment posées](#)

Balades urbaines, paysage et jardin

La direction espaces verts de Brest métropole vous propose sa collection « Balade urbaine paysage et jardin ».

Pour vous faire découvrir la diversité des espaces verts du territoire (belvédères, jardins, squares, parcs, espaces naturels), vous informer sur la présence d'équipements publics et leurs usages (aire de jeux / terrain de pétanque/ streetwork out...) et inviter les plus curieux à la découverte du large et singulier patrimoine botanique de la pointe bretonne.

Ces promenades sont familiales, avec un degré de difficulté faible, et leur durée ne dépasse pas 2 heures de marche à pied. Les supports téléchargeables en ligne ou disponibles dans les mairies de quartier, permettent de parcourir en

[Consulter le guide des activités socio-culturelles](#)

Vous pouvez également vous renseigner auprès de [associations](#), ou de la fédération départementale de votre choix.

Consultez le site de [Brest Terres Océanes](#) ➔ pour connaître l'offre de loisirs et de tourisme sur l'ensemble du Pays de Brest.

Bienveillance et sécurité

Quels que soient votre pratique et votre niveau, le respect de quelques règles simples et évidentes rendront la nature plus agréable, pour votre sécurité et pour sa préservation :

- > Restez sur les itinéraires balisés
- > Attention au feu en forêt et dans la lande
- > Passez à distance de tous les animaux, ne les effrayez pas
- > N'abandonnez pas vos débris, à la plage, dans la lande ou dans un espace vert, emportez toujours un sac poubelle
- > Respectez les propriétés privées et les cultures.
- > Ne cueillez pas les fleurs, elles peuvent être protégées
- > Ne retirez pas les fils qui barrent les chemins (ils empêchent le bétail de les emprunter quand le fermier le conduit au pré)
- > Vététistes et cavaliers, en toute occasion, maîtrisez votre vitesse
- > Et bien sûr, restez courtois en toutes circonstances

Dernière mise à jour le : **11 mai 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30